

Alsace Active peut, après instruction et expertise de votre projet, se porter caution et vous faciliter l'obtention d'un prêt bancaire.

- **La garantie d'Alsace Active permet de garantir le prêt à hauteur de 65 % plafonnée à 30 500 €.**
- **Pour les femmes, le Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes permet de garantir les prêts à hauteur de 70 % plafonnée à 27 000 €.**
- **Alsace Active peut vous assister dans votre recherche d'un partenaire bancaire et dans la négociation.**

**80 %
des projets
financés
passent le cap
des 5 ans**



Prêt NACRE

Qui peut en bénéficier ?

- > les demandeurs d'emploi indemnisés ou non (sous réserve de justifier d'une inscription de 6 mois au cours des 18 derniers mois) ;
- > les jeunes de moins de 26 ans et les personnes plus de 50 ans sans autre condition ;
- > Les titulaires des minimas sociaux: RMI, ASS, API.

Quelle est la procédure ?

- 1 - Dépôt d'une demande auprès d'Alsace Active
- 2 - Votre dossier est expertisé par des professionnels de l'accompagnement à la création d'entreprise
- 3 - Décision du comité d'engagement
- 4 - Édition des contrats et décaissement

Quelles sont les caractéristiques du prêt à taux zéro NACRE ?

Nature.

Prêt à taux zéro financé par la Caisse des Dépôts au créateur ou chef d'entreprise sans cautions personnelles. Il est obligatoirement couplé à un prêt bancaire d'au moins du même montant lui-même garanti par Alsace Active.

Objet du prêt.

Financement d'investissement et/ou de BFR en vue de finaliser le montage financier.

Caractéristiques.

Montant: de 1 000 € à 10 000 €

Durée: 1 an à 5 ans.

Le fonds de garantie Alsace Active

Le fonds de garantie Alsace Active, après expertise du dossier et décision de son Comité des Engagements, peut garantir des prêts à moyen terme destinés à financer des investissements et/ou du besoin en fonds de roulement.

Durée des prêts	> De 2 ans minimum
Montant des prêts	> Pas de maximum
Durée de la garantie	> 5 ans maximum
Montant maximal des garanties	> 65 % du prêt et un plafond de 30 500 € avec une des quatre banques partenaires : Caisse d'Épargne, Crédit Mutuel, Banque Populaire, Crédit Coopératif, Crédit Agricole > 50 % du prêt avec un plafond de 30 500 € en dehors du partenariat et pour les projets de développement
Coût pour l'entreprise	> 2 % du montant de la garantie, une seule fois
Caution personnelle	> Possibilité jusqu'à la moitié du montant du prêt

Le Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF)

Alsace Active est délégataire sur l'ensemble de la région Alsace du Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes. Le FGIF peut être attribué à toutes les femmes qui veulent créer, développer ou reprendre une entreprise. La responsabilité de l'entreprise doit être assumée en titre et en fait par une femme. L'entreprise bénéficiaire doit avoir été créée ou reprise depuis moins de 5 ans.

Durée des prêts	> De 2 à 7 ans
Montant des prêts	> 5 000 € minimum. Pas de montant maximal
Durée de la garantie	> 7 ans maximum
Montant maximal des garanties	> Cautionnement à 70 % du montant de l'emprunt souscrit avec un plafond de la garantie à 27 000 €
Coût pour l'entreprise	> 2,5 % du montant de la garantie, une seule fois
Caution personnelle	> Pas de possibilité de caution personnelle de la créatrice ni de son conjoint

Liste des documents nécessaires à l'examen d'une demande de garantie :

- 1 - Renseignements sur le(s) dirigeant(s) (C.V. à jour, diplômes, etc.).
- 2 - Tous documents justifiant de l'avancée du projet :
Étude de marché – projet de statuts, projet de bail, etc.
- 3 - Éléments prévisionnels :
Plan de financement détaillé sur 3 ans (joindre justificatifs, factures et devis).
Compte de résultat prévisionnel sur trois ans et Plan de trésorerie sur 18 mois.

TEMOIGNAGE

La Ludo Fabrique

Agence de loisirs créatifs et d'événements pour enfants

Céline MANSARD, Strasbourg

« Chef de produit dans une grande société, j'avais toujours eu l'envie de créer mon propre produit. Ce produit était clair dans ma tête; pour sûr il avait mûri longtemps! Encore me fallait-il être capable de l'exprimer clairement pour convaincre.

Mon projet a ainsi reçu le soutien d'Alsace Active: la LUDO FABRIQUE devint ma première création d'entreprise. Grâce à l'aide d'Alsace Active, j'ai pu construire mon projet, identifier et comprendre les éléments à mettre en avant lors de mes entretiens successifs. Ces conseils si précieux furent autant d'atouts lorsqu'il me fallut plaider ma cause devant les banquiers.

La garantie FGIF mise en place par Alsace Active m'a permis d'obtenir des financements. Les banquiers demandent habituellement une caution personnelle; on devine qu'elle aurait été un réel frein à ma volonté d'entreprendre, puisqu'elle aurait fragilisé mon équilibre familial. Les garanties ainsi apportées par le FGIF m'auront été une réelle bouffée d'oxygène... et un gage de sécurité! »

Davantage d'informations sur : www.laludofabrique.fr

NOUS CONTACTER

ALSACE ACTIVE

www.alsaceactive.fr

BAS-RHIN

21 boulevard de Nancy
67000 Strasbourg
03 88 32 03 18

Sonia MEYER-RAPIN

03 88 23 87 46 – smeyer@alsaceactive.fr

Julie HERNANDEZ

03 88 23 87 44 – jhernandez@alsaceactive.fr

HAUT-RHIN

48 rue Franklin
68200 Mulhouse

Pierre GRENET

03 89 32 02 63 – pgrenet@alsaceactive.fr

NOS PARTENAIRES

